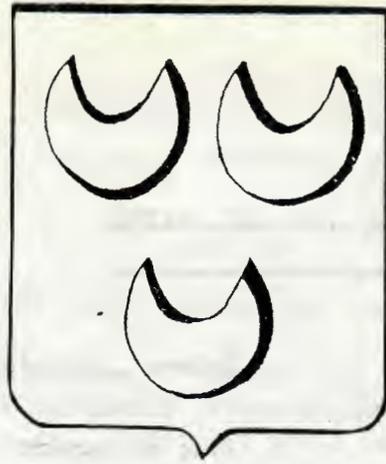


NUMERO -7-

JUIN 1987.



# FOREST

FOREST - Rue de Creix



# BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

---

Madame , Monsieur ,

Avec ce numéro 7 du Bulletin Municipal, nous reprenons le rythme de deux publications annuelles : la première en juin et la seconde en fin d'année.

Bien entendu, vous retrouverez les délibérations du Conseil mais aussi quelques réflexions qui vous permettront de porter un jugement sur la gestion municipale.

De même, nous avons continué le travail de recherches qu'avait entrepris Monsieur l'Abbé POULET en 1905 - et vous découvrirez tous les Conseils de FOREST depuis 1908.

X X X

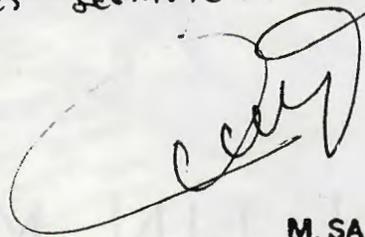
Dans quelques jours, aura lieu la ducasse. Nous avons innové un peu en remplaçant le bal du dimanche - qui ne rassemblait que quelques personnes - par un repas dansant le samedi soir.

Pour la quatrième année, vous pourrez suivre le défilé folklorique avec du gymkhana-moto, du karaté, des danses polonaises et les FOREST' SCHTROUMPFS.

Une seule ombre au tableau : il n'y aura pas " d'autos tamponnantes ".

Malgré nos recherches qui ont débuté en juin dernier et la grosse subvention promise, nous n'aurons pas un manège de ce type. Il faudra que les jeunes attendent la ducasse d'octobre"pour prendre le volant".

Avec mes sentiments dévoués.



M. SANIEZ

L'ANIMATION DU VILLAGE  
et le COMITE D'ANIMATION CULTURELLE

---

Le 5 avril a eu lieu le 2e parcours du coeur. Il a réuni plus de 100 personnes.

Au terme des 8 kilomètres, à travers les rues de FOREST, d'AMERVAL et d'OVILLERS, les marcheurs et les coureurs se sont retrouvés devant une tasse de chocolat. Chacun est parti ravi, en disant " à l'année prochaine!" .

---

Le 8 mai, 200 spectateurs enthousiastes ont applaudi le grand imitateur CHARLIE B. , Annick la chanteuse du Cambrésis et les danseuses de Cadence Plus.

Il ne faut pas oublier nos vedettes locales qui ont toutes été à la hauteur : Julien DEFOSSEZ, Thérèse LEDIEU, Jacques VINCENT, Bernard WANECQUE, Arlette BRONSART, Denis DUBOIS et Emile BARAS.

Une ambiance extraordinaire pour un spectacle de grande qualité. . .

---

PROCHAINES MANIFESTATIONS

---

- Samedi 20 juin : repas dansant - orchestre Bavarois  
(inscriptions pour le 15 juin- dépêchez-vous).
  - Dimanche 21 juin : défilé Folklorique - démonstrations diverses.
  - Dimanche 28 juin : Fête scolaire.  
chants - danses.
  - Mardi 14 juillet : jeux à l'ancienne - tombola.
  - Dimanche 13 septembre : brocante - exposition.
  - Samedi 10 octobre : soirée musicale d'automne.
  - Dimanche 11 octobre : 2e ducasse - attractions foraines.
-

REPORTAGE - FILM VIDEO .

---

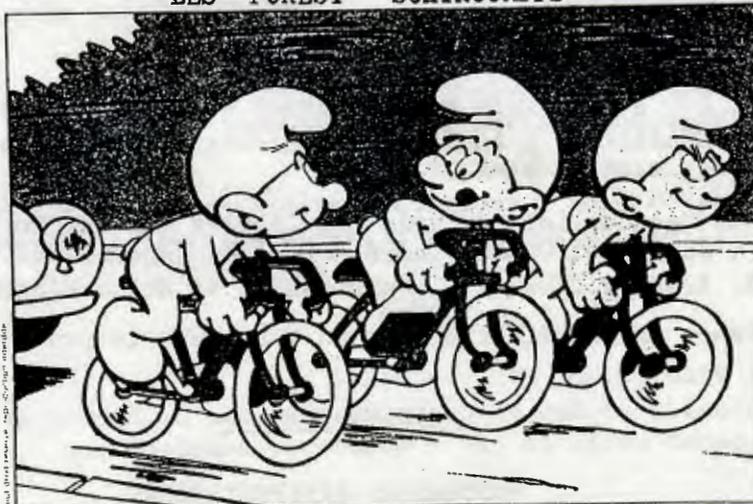
Le Parcours du coeur, la fête du 8 mai, le repas des aînés ont été filmés avec une caméra vidéo : Film (son + image) que l'on passe sur téléviseur.

Les prochaines manifestations seront enregistrées.

Quand le film sera terminé, nous organiserons une séance publique .

Patience . . . . .

LES FOREST ' SCHTROUMPFS



ETAT CIVIL

---

Naissances :

BRIATTE Mélanie : 08 décembre 1986.  
CAPPELIEZ Jimmy Jules Henri : 18 avril 1987.  
KLUR Stéphanie Marie Germaine : 03 mars 1987.

Mariages : —

Décès :

07 février 1987 : BAUDOUX Esther Vve LACOMBLEZ (81 ans)  
24 mars 1987 : THURETTE Aline Vve BRICOUT (86 ans)

Les services extérieurs du Trésor ou SET, placés sous l'autorité de la Comptabilité Publique, constituent le réseau du Trésor Public.

La cellule de base est la perception qui peut-être recette-perception ou Trésorerie Principale suivant l'importance du secteur.

La Perception est assez souvent implantée au niveau Cantonal.

La Perception est, selon les départements, directement placée sous l'autorité de la Trésorerie Générale ou de la Recette des Finances (Avesnes pour nous).

A sa tête, se trouve un Inspecteur du Trésor appelé "Percepteur". C'est un comptable public personnellement et pécuniairement responsable de sa gestion et des fonds qu'il manipule.

Il intervient pour le compte de l'Etat, encaissant en particulier :

- l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur les salaires.

- les amendes.

- les produits divers de l'Etat (timbres fiscaux .....

- Il perçoit également la redevance de l'audiovisuel, (lorsqu'elle n'a pas été réglée dans les délais au centre de la redevance).

Le comptable du Trésor est chargé de l'exécution des recettes et des dépenses des collectivités locales, il encaisse les recettes (loyers, droits de voirie, concession dans les cimetières, subventions, prêts...) et paie les dépenses (rémunération du personnel, frais d'entretien des bâtiments, de la voirie....).

Le comptable du Trésor perçoit également les impôts locaux, l'une des principales sources de recettes pour les collectivités.

Il est aussi l'interlocuteur privilégié pour conseiller les élus locaux dans leur gestion financière.

En outre les comptables du Trésor apportent une large contribution à la collecte de l'Epargne sous toutes ses formes.

C'est donc un très large public qui peut s'adresser à la Perception.



12 présents

3 absents excusés : BUQUET M. - KLUR D. - LEDIEU A. -

1. Travaux d'investissement subventionnables en 1987 :

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une subvention de 25,2 % pourrait être accordée par l'Etat ou le Conseil Général sur certains gros travaux.

- Après un vote à bulletin secret, le Conseil retient la réfection complète de l'électricité de l'église et l'installation du chauffage à la salle des fêtes (9 voix).

- Un devis sera demandé à plusieurs entreprises.

- Le Maire établira un dossier pour le Conseil Général et un autre pour la Préfecture.

2. Implantation de la nouvelle ligne à haute tension :

- Cette nouvelle ligne passera à 300 mètres du Hameau de Richemont et se dirigera vers Amerval.

- La D.D.A. organisera des réunions sur le terrain pour essayer d'atténuer les gênes.

3. Devis extension de l'éclairage public :

Ce devis se monte à 12 958 F. (TTC).

Ces travaux concernent :

- La pose d'une lampe dans la rue du Moulin : (à la demande de Mr ARSA).

- La pose d'une lampe dans la rue de Richemont.

- La pose d'une lampe dans la rue des ruelles.

4. Tombes abandonnées :

- 3 tombes abandonnées en mauvais état seront revendues pour la moitié du prix d'une cuve neuve (environ 5 000 F.).

- Les démarches administratives sont assez longues ; il faut être sûr que ces tombes ne seront pas réclamées à l'avenir par un membre de la famille.

5. Devis "économies d'énergie" :

- Il se monte à 4 000 F, subventionnable pour moitié.

- Le Conseil le refuse.

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

Séance du 20 mars 1987

13 présents (plus une procuration).

2 absents excusés : Mme PRUVOT J. , Mr BUQUET M. qui a donné pouvoir à Mr LEDIEU A.

1. Vote du taux des 4 taxes :

A l'unanimité (14 voix), le Conseil décide d'augmenter les quatre taxes de 2,2 %, se limitant ainsi strictement à l'inflation. En 1986, les taux n'avaient pas été augmentés. Cela fait donc une augmentation de 2,2 % sur 2 ans.

- Le taux de la TAXE D'HABITATION passe de 9,20 % à 9,40 %.
- Le taux du FONCIER BATI passe de 9,78 % à 9,99 % .
- Le taux du FONCIER NON BATI passe de 39,81 % à 40,68 %.
- Le taux de la taxe PROFESSIONNELLE passe de 9,90 % à 10,11 %.

2. Budget primitif 1987 :

A l'unanimité (14 voix), le Conseil décide :

- de faire installer le chauffage électrique à la salle des fêtes et accepte le devis présenté par les Ets LEGRAND 19 495 F (soit 16 438 F + TVA 3 057 F.) .
  - de refaire complètement l'installation électrique de l'église (à la demande de la commission de sécurité) et accepte le devis présenté par les Ets LEGRAND 50 936 F (soit 42 948 + TVA 7 988 F). La Commune percevra une subvention de 14 965 Frs et récupérera la TVA (11 045 F).
- La section investissement du budget s'équilibre à 91 108 Frs, en recettes et en dépenses ; il n'est pas nécessaire de faire un emprunt. Le budget est voté à l'unanimité (14 voix).

3. Réfection de la Chaussée Brunehaut :

Le Conseil Général va entreprendre la réfection complète de la Chaussée Brunehaut dans FOREST et CROIX en 1987. Ces travaux vont être réalisés pour mettre "hors gel" l'un des derniers tronçons de cet important axe de circulation. Les deux Communes devront assainir cette rue . A FOREST, cette dépense se montera à environ 150 millions de centimes, soit 30 millions de centimes à la charge de la Commune.

A l'unanimité, le Conseil de FOREST demande que des mesures soient prises pour inciter les automobilistes à ralentir dans la traversée du village.

Le Conseil demande également que le niveau de la route soit baissé à certains endroits et qu'il ne soit pas uniformément rehaussé , comme cela semble prévu dans le projet actuel.

4. Aménagement d'un terrain de sports :

Le Maire et une majorité des Conseillers souhaitent que les enfants du village puissent disposer d'un terrain de sports. Ces élus l'ont montré par leur vote lors de précédentes réunions.

Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun terrain n'est disponible et la solution de l'expropriation proposée par un membre du Conseil n'est pas retenue.

5. Prix de l'eau :

Par une gestion rigoureuse, le Syndicat des eaux augmente raisonnablement le prix de l'eau (3 et 5 centimes par m<sup>3</sup> d'eau).

	1985	1986	1987
Prix de base du m <sup>3</sup> d'eau	1,30 F	1,33 F	1,38 F
Taxe S.I.A.N.	1,34 F	1,49 F	1,82 F
Taxe Bassin	0,21 F	0,21 F	0,63 F
Taxe Etat	0,07 F	0,07 F	0,075 F
TOTAL	2,92 F	3,10 F	3,905 F

Les 3 taxes obligatoires augmentent abusivement.

Le Syndicat doit, bien entendu, reverser aux différents organismes les taxes qu'il a perçues, et souvent même avant de les avoir encaissées.

6. Terrains à bâtir . Constructions de logements locatifs :

Plusieurs terrains à bâtir assainis de 15 ares environ sont disponibles.

Deux logements locatifs devraient bientôt remplacer l'ancienne imprimerie.



RIONS UN PEU ...



- SANS LÉGENDE.



- J'étais en train de me demander si au lieu du pot de peinture, je ne t'avais pas, par erreur, passé le pot de colle ?



- Non ! messieurs... Louis XIV n'a pas dit : Le roi c'est Noah !

Pierre sauve Paul de la noyade.  
La maman de Paul demande à Pierre :  
- Est-ce bien toi qui as sauvé mon fils de la noyade ?  
- Oui, répond fièrement Pierre.  
- Eh bien ! Où est sa casquette ?

Le combat va commencer ... L'arbitre, selon l'usage, examine les gants des boxeurs et rappelle que les coups sous la ceinture sont interdits.  
Subitement, l'un des deux adversaires s'éclipse, se précipite au vestiaire ; et lorsqu'il remonte sur le ring, il porte sa ceinture autour du front !



DIS MAMAN, TU TE RENDS COMPTE : UN CHAMEAU PEUT TRAVAILLER 8 JOURS DANS LE DÉSERT, SANS BOIRE !

RIEN D'EXTRAORDINAIRE...

... TON PÈRE EST BIEN CAPABLE DE BOIRE PENDANT 8 JOURS SANS TRAVAILLER !

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

séance du 30 avril 1987

---

13 présents.

2 absents excusés : Mr BUQUET M. , Mr BLOTTEAU R.

1. Réfection du CD 932 :

60 personnes habitant le long de la chaussée Brunehaut ont signé la pétition demandant le décaissement de la chaussée avant sa recharge

Suite à cette démarche, le Directeur des travaux au Conseil Général revoit le projet initial.

Une réunion aura lieu en Mairie de FOREST le mercredi 13 mai à 10 heures.

2. Assainissement d'une rue techniquement raccordable :

La demande présentée par le Conseil n'a pas été retenue par la Commission Départementale. Cette demande sera représentée cette année.

3. Eclairage public :

A l'unanimité, le Conseil reconduit les mesures en vigueur les autres années :

- extinction totale le 1er mai.
- remise en marche lors du changement d'horaire de septembre.

4. Demande des agents du cadastre :

La Direction des Impôts désire que ses agents du cadastre ne s'occupent plus de la vérification sur place, du classement des habitations. Ce travail serait alors confié au Conseil Municipal.

Les conseillers, à l'unanimité, tiennent absolument au passage du géomètre pour vérifier et classer les déclarations servant de base aux impôts locaux.

Ce travail, confié à des personnes extérieures au village, continuera d'être fait avec honnêteté et objectivité.

5. Quêtes dans le village :

- Cancer : 568,60 Frs.
- Faim : 64,25 Frs.

6. Imprimerie :

Le C.I.L. de Valenciennes, propriétaire actuel de l'imprimerie, a vendu au plus offrant les divers matériaux de l'ancienne imprimerie :

- La machine en fonte à Mr BRUNOIS Jacky pour la somme de 500 Frs.
- Les tôles, le bois, les briques .... à Mr OBLED Antoine pour la somme de 500 Frs.

7. Tonte des places :

La tondeuse donne des signes de fatigue : la surface à tondre est importante pour une petite tondeuse. Peut-être serait-il judicieux de faire l'acquisition d'une faucheuse rotative d'occasion qui serait adaptée sur le tracteur ?

La question sera revue.

8. Contrat T.U.C. :

Le contrat T.U.C de Mr P. LEFEBVRE se termine le 31 juillet prochain.

Le prochain contrat avec de nouveaux stagiaires, commencera le 1er août.

Les candidats sont priés de se faire inscrire en Mairie.

9. Construction de la ligne à haute tension :

Mr le Maire donne lecture de l'Arrêté de Mr Le Préfet du Nord en date du 20.01.87 ordonnant les travaux et autorisant les agents à pénétrer dans les champs - et de la lettre de Mr le Président du Syndicat Agricole de LILLE en date du 03.04.87 demandant que les représentants de l'entreprise ne soient pas admis dans les mêmes champs avant qu'un accord pour l'indemnisation soit trouvé.

10. Travaux effectués en Avril :

- réparation sommaire des chemins communaux (Landrecies et Richemont) , faite par le garde et le T.U.C .

- réparation du pilier et du mur de la cour de l'école des grands.

- remplacement des vitres à l'église.

- réparation du mur et de la rosace de l'église et rejointoiement.

11. Ducasse de juin :

Le bal du dimanche est supprimé et remplacé par un repas dansant organisé conjointement par le Comité d'Animation Culturelle et le Comité des Parents (choucroute ou cassoulet et orchestre bavarois).

Ce repas dansant aura lieu le samedi soir (20 juin).

CONSEIL MUNICIPAL DE FOREST

Séance du 5 juin 1987

10 présents (plus 2 procurations).

5 absents excusés : RAVERDY R. - BUQUET M. - LEDIEU A. - KLUR D. (qui a donné pouvoir à FONTAINE D.) et OBLED B. (qui a donné pouvoir à BLOTTIAUX Chr.).

1. Compte administratif 1986 :

- C'est la gestion du Maire durant l'année 1986. L'excédent de clôture se monte à 204.219 F.

- A cela, il faut déduire les achats et travaux effectués en 1986 et payés en 1987 :

. achat de chaises 9 343 F.

. extension de l'éclairage public 10.195 F.

- Il faut également déduire les travaux de voirie prévus et commandés en 1986 ; mais non encore réalisés :

. traversée en face de chez Mr RAVERDY à Richemeont : 15 000 F.

- L'excédent réel de gestion du Maire en 1986 se monte donc à 169 680 F. (soit près de 17 millions de centimes).

- Le compte administratif du maire - après examen complet - est mis au vote.

Il est approuvé à l'UNANIMITE (12 voix).

2. Tonte des places :

- A l'unanimité, il est décidé de faire l'acquisition d'une tondeuse neuve : le remplacement de la tondeuse avec reprise de l'ancienne coûtant moins cher que la réparation.

- A l'unanimité, il est également décidé de faire l'acquisition d'une faucheuse rotative d'occasion.

3. Dépôt d'ordures situé à l'extrémité de la ruelle du bois :

Par lettre recommandée en date du 20 mai dernier, Mr Jacques RICHARD interdit désormais le dépôt d'ordures dans l'ancienne carrière située à l'extrémité de la ruelle du bois.

4. demande de la chambre de commerce :

Suite à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Arrondissement d'Avesnes, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres., accordera l'exonération totale de la TAXE PROFESSIONNELLE à tout industriel qui s'implanterait sur le territoire de la Commune et cela durant CINQ ANNEES. Il s'engage à ce que le taux de cette taxe ne dépasse pas la MOYENNE NATIONALE au delà de cette période.

5. Achat de tables pour la salle des fêtes :

La Commune envisage de faire l'acquisition de tables pour la salle des fêtes afin de ne plus les emprunter continuellement à d'autres Communes.

6. Achats effectués sur le compte personnel du MAIRE ET DES ADJOINTS :

- 1 réfrigérateur (salle des fêtes) :	2 240 F.
- 1 très grand radiateur d'occasion en fonte :	300 F.
- 12 barrières de sécurité :	2 000 F.
- 8 dictionnaires QUID :	720 F.
- divers	1 725 F.

TOTAL 6 985 F.

- achat en cours : un téléviseur PAL / SECAM (environ 6 000 F.) .

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

AVIS

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Depuis quelques mois, des actes de vandalisme ont lieu dans le village : vol de plaque d'égout, dégradations au cimetière, bris de vitres dans les bâtiments communaux et chez les particuliers, serrures forcées à l'école, bris de clôture chez des particuliers,....

Certains de ces actes ont été occasionnés lors de jeux et leurs auteurs sont venus aussitôt s'excuser et proposer le dédommagement.

Par contre, personne n'a revendiqué les autres méfaits. Et pour cause !

- - -

Les grandes vacances approchent. Nous recommandons aux parents de rappeler à leurs enfants qu'il est interdit :

- de pénétrer dans les propriétés privées et dans les bâtiments communaux .

- d'y procéder à des actes de destruction ou de vol.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

CLUB DES AINES : LE NOUVEAU BUREAU

Président d'Honneur	:	Mr BILLE Henri
Présidente	:	Mme KLUR Marie
Vice-Président	:	Mr LOCQUET Jean
Secrétaire	:	Mme CAPPELIEZ Colette
Secrétaire adjointe	:	Mme LEDIEU Julia
Trésorière	:	Mme PREUX Florine
Trésorière adjointe	:	Mlle RUELLE Yvonne
Animateur	:	Mr DEFOSSEZ Julien

RIONS UN PEU ....

---

- Docteur, dit un monsieur, je suis inquiet !
- Pourquoi cela ?
- J'ai 90 ans et je cours toujours après les femmes !
- Qu'y a-t-il d'inquiétant là-dedans ? répond le médecin.
- Je leur cours après .... mais je ne sais plus pourquoi !

X X X

- Une centenaire confie au médecin venu à son chevet :
- Voyez-vous, mon secret de longévité, c'est que j'me suis toujours contentée d'un repas par jour.
  - Chut ! fait le médecin, affolé. N'allez surtout pas raconter cela à tout le monde. Vous me feriez perdre les trois quarts de ma clientèle.

X X X

- Comment vous êtes-vous trouvé sinistré ? demande -t- on à un Esquimau.
- Mon igloo a fondu, explique-t-il , et cela bêtement ; toute la famille était réunie, à l'intérieur, pour fêter le centenaire de ma grand-mère. Et le drame s'est produit quand on a allumé les 100 bougies du gâteau.

X X X

- " Mon fils, dans la vie, souviens-toi qu'on éprouve plus de plaisir à donner qu'à recevoir ...
- C'est vrai ça, Papa ! surtout pour les gifles ... "

X X X

- Que veux-tu pour ta fête, Maman ?
- Trois enfants bien sages.
  - OH chic ! s'écrient les trois garnements, nous allons bientôt être six dans la famille ! ...

X X X

- " C'est bientôt Noël, dit une maman puce à sa fille. Que veux-tu comme cadeau ?
- Un gros chien ! "

LES CONSEILS MUNICIPAUX

DE 1908 à 1987

---

du 12 mai 1908 au 14 mai 1912

Maire : PAYEN Achille

Adjoint : BRIATTE Oscar

Conseillers : RENAUD Séraphin , ELOIRE Nestor , LECOUCVEZ Jean-Baptiste , CAUDMONT Florent , HAUTECOEUR Amédée , RENAUD Jules , TRUYE Raymond , LEGRAND Ferdinand , MICHAUX Célestin , DANJOU Siméon.

du 15 mai 1912 au 9 décembre 1919

Maire : PAYEN Achille

Adjoint : BRIATTE Oscar

Conseillers : CAUDMONT Florent , ELOIRE Nestor , HAUTECOEUR Amédée , LECOUCVEZ Jean-Baptiste , SOUFFLET Nestor , RENAUD Séraphin , TRUYE Raymond , LEGRAND Ferdinand , DRUESNE Aimé , DANJOU Siméon.

PAYEN Achille est décédé le 7 septembre 1918.

BRIATTE Oscar fait fonction d'Officier d'Etat Civil.

et

CAUDMONT Florent est chargé des affaires administratives.

du 10 décembre 1919 au 16 mai 1925

Maire : PRUVOT Vital

Adjoint : THIEULEUX Henri

Conseillers : RENAUD Séraphin , DRUESNE Aimé , LEDIEU Louis , OBLED Antoine , CAPPELIEZ Emile , RENAUD Camille , SOUFFLET Nestor , LERICHE Paul , CAPPELIEZ Victor , LALOU Edouard.

du 17 mai 1925 au 18 mai 1929

Maire : DARTHENAY Charles

Adjoint : CAPPELIEZ Emile

Conseillers : DRUESNE Aimé , LEGRAND Ferdinand , RENAUD Camille , OBLED Antoine , PRUVOT Eugène , THURETTE Victor , FONTAINE Augustin , LANNIAUX Jules , FAUSSART Auguste , THIEULEUX Henri.

du 19 mai 1929 au 18 mai 1935

Maire : DARTHENAY Charles

Adjoint : CAPPELIEZ Emile

Conseillers : LEDIEU Louis , BARBIEUX Augustin , RENAUD Séraphin ,  
OBLED Benoît , PRUVOT Vital , CAPPELIEZ Luzius , PRUVOT Eugène ,  
BRIATTE Léon , RENAUD Aimé , THURETTE Victor.

du 19 mai 1935 au 15 juin 1940

Maire : CAPPELIEZ Emile

Adjoint : BARBIEUX Augustin

Conseillers : OBLED Benoît , BRIATTE Léon , FAUSSART Auguste ,  
THURETTE Victor , BRICOUT François , RAVERDY Paul , DRUESNE Joseph ,  
PREUX Alfred , CAPPELIEZ Augustin , DRUESNE Arthur.

du 16 juin 1940 au 18 mai 1945

Constitution d'un comité de guerre.

Président : OBLED Benoît

FAUSSART Auguste , CAUDMONT Paul , DRUESNE Arthur , RAVERDY Paul ,  
THURETTE Victor , BRIATTE Léon , DRUESNE Joseph , CAPPELIEZ Emile ,  
LEDIEU Louis , BARBIEUX Augustin , PREUX Alfred (et THIEULEUX Pierre  
secrétaire).

15 décembre 1940

suppression des comités de guerre et nomination d'un Maire et d'un  
Adjoint parmi les Membres du Conseil Municipal.

Maire : OBLED Benoît

Adjoint : BARBIEUX Augustin

du 19 mai 1945 au 25 octobre 1947

Maire : OBLED Benoît

Adjoint : BARBIEUX Augustin

Conseillers : HENNIAUX Léon , DRUESNE Joseph , RAVERDY Paul , BRICOUT  
François , FAUSSART Auguste , PREUX Alfred , THURETTE Victor ,  
BRIATTE Léon , DRUESNE Arthur , CAPPELIEZ Augustin.

du 26 octobre 1947 au 2 mai 1953

Maire : OBLED Benoît

Adjoint : PREUX Alfred

Conseillers : THIEULEUX Henri , BRICOUT François , CAPPELIEZ Augustin ,  
LEDIEU Paul , DUMEZ Jules , LEGRAND Jean , DRUESNE Joseph , FAUSSART  
Auguste , BARBIEUX Augustin , ETHUIN Emile , DRUESNE Arthur.

du 3 mai 1953 au 20 mars 1959

Maire : OBLED Benoît

Adjoint : BARBIEUX Augustin

Conseillers : BRICOUT François , CAPPELIEZ Augustin , ETHUIN Emile ,  
DRUESNE Arthur , DRUESNE Joseph , LEGRAND Jean , PREUX Alfred ,  
DUMEZ Jules , HANSCOTTE Pierre , FAUSSART Auguste , CAUDMONT Paul.

du 21 mars 1959 au 20 mars 1965

Maire : OBLED Benoît

Adjoint : DRUESNE Joseph

Conseillers : BASUYAU Alfred , DRUESNE Alphonse , SOUFFLET Léon ,  
VANESSE Amédée , CAUDMONT Paul , PRUVOT Emile , DUMEZ Jules ,  
CAPPELIEZ Augustin , VILLAIN Gaston , DRUESNE Pierre , DUPONT Emile.

du 21 mars 1965 au 20 mars 1971

Maire : PRUVOT Emile

Adjoint : LEDIEU Louis

Conseillers : DRUESNE Alphonse , VILLAIN Gaston , DRUESNE Pierre ,  
BARBIEUX Amédée , CAPPELIEZ Emile , VANESSE Amédée , BASUYAU Alfred ,  
DRUESNE Lucien , DUPONT Emile , CAUDMONT Paul , SOUFFLET Léon.

du 21 mars 1971 au 26 mars 1977

Maire : PRUVOT Emile

Adjoint : LEDIEU Louis

Conseillers : HAUTECOEUR Kléber , BARBIEUX Amédée , DRUESNE Lucien ,  
DRUESNE Alphonse , VILLAIN Gaston , VANESSE Daniel , DUPONT Emile ,  
CAPPELIEZ Emile , DRUESNE Pierre , BASUYAU Alfred , SOUFFLET Léon ..

du 27 mars 1977 au 19 mars 1983

Maire : PRUVOT Emile

Adjoints : BARBIEUX Amédée , DRUESNE Alphonse

Conseillers : HAUTECOEUR Kléber , DRUESNE Lucien , BASUYAU Alfred ,  
CAPPELIEZ Emile , DUPONT Emile , FONTAINE Didier , VILLAIN Gaston ,  
LEFEBVRE Georges , OBLED Benoît , BUQUET Michel.

BARBIEUX Amédée est décédé le 10 janvier 1979.

Le 6 mars 1979 DRUESNE Alphonse devient 1er adjoint , DRUESNE Lucien  
est élu 2e adjoint.

Depuis le 20 mars 1983

Maire : SANIEZ Maurice

Adjoints : FONTAINE Didier , DRUESNE Lucien , BARBIEUX Amédée ,  
BLOTTEAU René

Conseillers : BIOTTIAUX Christian , BUQUET Michel , RAVERDY René ,  
OBLED Benoît , AZAMBRE Monique , KLUR Didier , WANECQUE Jean-Michel ,  
PRUVOT Jeanne , LEDIEU André , DUBOIS Denis.

## LES QUATRE TAXES

Comme vous le savez maintenant, les impôts locaux (Foncier non bâti, Foncier bâti, taxe professionnelle et taxe d'habitation) dépendent de plusieurs facteurs.

### 1. La base d'imposition :

Cette base est établie chaque année par les services du cadastre pour le compte de l'Etat.

En 1987 :

- Les bases pour la taxe d'habitation et le foncier bâti ont augmenté de 3,39 %.
- Les bases pour le foncier non bâti ont baissé de 1 %.
- Les bases pour la taxe professionnelle ont baissé de 16 %.

### 2. Part du Conseil Général :

Chaque année, le Conseil Général vote une augmentation de la part qui lui revient.

### 3. Part du Conseil Régional :

De même, le Conseil Régional vote une augmentation sur sa propre part.

### 4. Part revenant à la Commune :

Chaque année, en mars, lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal doit voter le taux des 4 taxes en tenant compte :

- . de l'inflation,
- . de l'évolution de la masse salariale,
- . des dépenses d'entretien,
- . des dépenses de fonctionnement,
- . des travaux d'investissement (tout à l'égout, travaux d'électricité, ....),
- . des dépenses départementales (incendie, aide sociale),
- .../...

- En 1986, l'inflation a été de 2,20 %.
- La part Communale sur la taxe professionnelle a diminué de 16 % (nouvelle loi).  
La Commune perd 9 847 F.
- Les cotisations C.N.R.A.C.L. -cotisations pour la retraite des employés communaux - ont augmenté de 50 % (nouvelle loi).  
La Commune aura 8 400 F en plus à sa charge.

X X X

Depuis 1983, j'ai toujours proposé une très faible augmentation des 4 taxes ou le maintien.

Voici le tableau des 4 taxes depuis 1981 :

CONSEIL MUNICIPAL ACTUEL								augmentation
	81	82	83	84	85	86	87	
T.H	7,35	8,07	8,77	8,77	9,20	9,20	9,40	+ 16,50 % en 5 ans
T.P	8,55	9,39	10,20	9,90	9,90	9,90	10,11	+ 7,66 % en 5 ans
F.B	8,04	8,83	9,59	9,59	9,78	9,78	9,99	+ 13 % en 5 ans
F non B	32,70	35,91	39,03	39,03	39,81	39,81	40,68	+ 13 % en 5 ans
		+9,8%	+8,7%	+0%	+2%	+0%	+2,2%	

Les pourcentages ci-dessus sont ceux de l'augmentation du FONCIER non bâti ( 13 % en 5 ans ).

X X X

Pour votre information, voici le tableau comparatif des 4 taxes en 1986 : moyenne départementale, taux le plus élevé dans le département et le taux appliqué à FOREST.

1986	Moyenne Départementale	Taux le plus haut dans le Département	FOREST
Taxe d'habitation	21,58 %	53,95 %	9,20 %
Foncier bâti	18,41 %	46,03 %	9,78 %
Foncier non bâti	42,29 %	105,73 %	39,81 %
Taxe professionnelle	-	25,82 %	9,90 %

LE MAIRE

Maurice SANIEZ

## LA FÊTE DU 8 MAI



Pour la 5ème année consécutive, le Comité d'Animation Culturelle a offert aux habitants de la Commune un spectacle de qualité avec Charlie B. , Annick et les danseuses de Cadence Plus.

X X X

Le jour de la ducasse les "KICKS" feront sur la place une démonstration de GYMKHANA.

## GYMKHANA MOTO

